



IGF

INTERNET
GOVERNANCE
FORUM

TOGO 2025

RAPPORT FINAL 11^e FORUM NATIONAL SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET AU TOGO (IGF TOGO 2025)

7 mai 2025
Université de Lomé



Internet Society
Chapitre Togolais

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Forum National sur la Gouvernance de l'Internet au Togo (IGF Togo) est une plateforme de dialogue ouverte, inclusive et multipartite qui s'inscrit dans le prolongement du Forum mondial sur la gouvernance de l'Internet (IGF/ONU). Créé en 2013, il a pour vocation de permettre aux différentes parties prenantes de l'écosystème numérique – pouvoirs publics, secteur privé, communauté technique, chercheurs, société civile, médias, jeunes, partenaires au développement – de débattre librement, sur un pied d'égalité, des grands enjeux liés à l'évolution d'Internet, des technologies émergentes, et de leur gouvernance.

L'édition 2025 du Forum, la onzième depuis sa création, s'est tenue le mercredi 7 mai dans l'amphithéâtre principal de l'Université de Lomé (UNIPOD), un lieu hautement symbolique pour le dialogue académique et citoyen. Cette édition s'est déroulée dans un contexte international marqué par des avancées rapides de l'intelligence artificielle dans tous les secteurs – santé, éducation, finances, sécurité, agriculture, logistique – et par des inquiétudes croissantes concernant la souveraineté technologique, la transparence algorithmique, la protection des données, l'impact social de l'automatisation, et les risques d'inégalités accrues.

Le Togo, qui s'est engagé depuis plusieurs années dans une stratégie ambitieuse de transformation numérique, avec des initiatives telles que la Stratégie Togo Digital 2025, la numérisation des services administratifs, le renforcement des infrastructures de connectivité, et l'émergence d'un écosystème dynamique de startups, se trouve aujourd'hui à un tournant. L'intégration de l'intelligence artificielle dans les politiques publiques, les processus économiques et les services sociaux impose un approfondissement du dialogue entre tous les acteurs concernés, afin d'orienter cette transformation vers un modèle éthique, responsable, inclusif et souverain.

Placée sous le thème général : Transformation numérique et Intelligence Artificielle : avancées et perspectives au Togo, cette édition 2025 du Forum IGF Togo a eu pour ambition de réfléchir collectivement aux conditions d'une appropriation maîtrisée, stratégique et équitable de l'IA dans le pays. L'objectif était non seulement de capitaliser sur les progrès réalisés, mais aussi d'identifier les écarts, les risques, les besoins prioritaires, les mécanismes de

coordination à renforcer, et les leviers structurels à mobiliser pour inscrire l'intelligence artificielle au cœur du développement durable du Togo.

En particulier, les objectifs spécifiques poursuivis par cette édition étaient les suivants :

- Dresser un état des lieux intersectoriel des projets, expérimentations et usages de l'intelligence artificielle au Togo, en valorisant les avancées des différents secteurs (public, privé, recherche, société civile) ;
- Identifier les convergences et les points de friction dans l'écosystème numérique national, en vue d'orienter les efforts vers une meilleure synergie des initiatives existantes ;
- Explorer le rôle stratégique de l'IA dans le domaine de la cybersécurité, notamment dans la détection prédictive des menaces, la résilience des infrastructures critiques et la souveraineté des systèmes d'information ;
- Définir les grands principes éthiques et juridiques devant encadrer la conception, le déploiement et l'usage des systèmes d'intelligence artificielle dans le contexte togolais, à la lumière des droits humains, des standards internationaux (UNESCO, UA, GDC) et des expériences régionales ;
- Promouvoir l'inclusion des jeunes, des femmes, des communautés rurales et des groupes sous-représentés dans la formation, la gouvernance, l'innovation et les opportunités économiques liées à l'IA ;
- Encourager la production, la structuration et la valorisation des données locales, élément indispensable à la mise en œuvre d'une IA contextualisée, pertinente et équitable ;
- Susciter l'émergence d'un consensus national sur les jalons d'une stratégie IA pour le Togo, incluant des recommandations concrètes à destination des institutions, des entreprises, des chercheurs et des citoyens.

Cette édition a été pensée comme un moment charnière, à la croisée des dynamiques locales et régionales (CEDEAO, Smart Africa, UA), et des cadres globaux (WSIS+20, Global Digital Compact, NetMundial+10), dans lesquels le Togo souhaite faire entendre une voix constructive, ambitieuse et souveraine.

Articulée autour de trois panels thématiques, d'un atelier pratique, de séances interactives et de moments de synthèse collective, la journée a permis de faire émerger des réflexions riches, ancrées dans les réalités du pays, tout en ouvrant des perspectives claires pour l'avenir de la gouvernance numérique togolaise à l'ère de l'intelligence artificielle.



II. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture du 11^e Forum National sur la Gouvernance de l'Internet au Togo s'est tenue le mercredi 7 mai 2025 à l'Université de Lomé, dans l'amphithéâtre principal de l'UNIPOD. Ce moment inaugural a réuni des représentants de haut niveau des institutions gouvernementales, des organisations régionales et internationales, des milieux académiques, des communautés techniques, de la société civile et du secteur privé. Il a marqué le coup d'envoi officiel de la journée, en posant les fondements conceptuels, politiques et éthiques des discussions à venir sur la transformation numérique et l'intelligence artificielle au Togo.

La première intervention fut celle de **Marie Ndé Sène Ahouantchéde, chargée de programme à la Commission de la CEDEAO, chargée des applications électroniques et de la gouvernance électronique.** Elle a salué la constance du Togo dans l'organisation annuelle de son Forum national, qu'elle a qualifié de modèle dans l'espace CEDEAO, en matière de gouvernance multi acteurs. Tout en félicitant les autorités togolaises pour l'intégration de l'intelligence artificielle dans leur agenda de transformation numérique, elle a souligné la nécessité d'élargir cette dynamique à l'échelle sous-régionale. Elle a insisté sur le fait que les défis posés par l'IA – notamment en matière de cybersécurité, de souveraineté des données, de renforcement des capacités et de protection des droits – sont d'une telle ampleur qu'ils requièrent des réponses coordonnées entre États membres. Elle a ainsi invité le Togo à s'impliquer davantage dans les plateformes régionales existantes, telles que le Forum Ouest Africain sur la Gouvernance de l'Internet (WAIGF), le programme régional de cybersécurité, et les initiatives de la CEDEAO pour l'harmonisation des cadres juridiques numériques. Elle a également plaidé pour une collaboration renforcée entre agences nationales, autorités de régulation, centres de recherche et partenaires techniques dans une logique d'intégration régionale des priorités et des réponses. Son intervention s'est conclue par un engagement renouvelé de la Commission de la CEDEAO à accompagner le Togo dans sa vision d'un numérique inclusif, sécurisé, et centré sur les droits.



La deuxième allocution a été prononcée par Anja Gengo, experte associée au Secrétariat du Forum sur la gouvernance de l'Internet des Nations Unies (IGF/ONU). Intervenant à distance depuis Genève, elle a exprimé sa profonde reconnaissance pour la tenue régulière du processus national togolais, qu'elle a présenté comme un exemple de maturité dans l'écosystème africain de la gouvernance numérique. Elle a rappelé que les processus IGF nationaux constituent la colonne vertébrale du dialogue mondial sur l'Internet, en permettant une remontée structurée des préoccupations locales vers les instances régionales et internationales. Elle a souligné que la gouvernance de l'Internet ne peut être efficace que si elle repose sur une participation équilibrée de toutes les parties prenantes, en particulier celles des pays du Sud, et plus encore, celles des jeunes, des femmes et des communautés rurales. Elle a invité les institutions et les acteurs togolais à participer activement aux rendez-vous mondiaux à venir, notamment le Sommet WSIS+20 à Genève, le Forum mondial sur la gouvernance de l'Internet à Oslo, et le Forum africain IGF prévu à Dar es Salaam. Ces forums, a-t-elle insisté, sont des espaces cruciaux pour que le Togo porte sa voix dans la définition des normes et principes mondiaux, en matière de gouvernance algorithmique, d'infrastructures numériques ouvertes, de souveraineté des données et d'IA éthique. Elle a également mis en lumière les opportunités d'engagement offertes par les programmes de l'IGF, tels que les bourses pour jeunes leaders, les parcours de formation à la diplomatie numérique, et les groupes de travail thématiques. Elle a conclu en affirmant que l'appropriation locale des débats globaux est indispensable pour assurer une gouvernance d'Internet qui soit véritablement inclusive, représentative et réactive aux réalités des pays en développement.

Enfin, la cérémonie s'est clôturée par le discours inaugural et keynote officiel prononcé par Emmanuel Elogo Agbenonwossi, président du chapitre togolais de l'Internet Society (ISOC Togo), et chercheur en gouvernance numérique et politiques africaines de l'intelligence artificielle. Dans une allocution dense et inspirante, il a placé l'intelligence artificielle au cœur d'une réflexion stratégique sur le devenir numérique du Togo et, plus largement, de l'Afrique. Il a présenté l'IA comme une technologie encore vierge, malléable, dont les usages et les régulations peuvent encore être définis à travers un effort collectif de vision, de souveraineté et d'innovation sociale.

Pour lui, l'IA n'est pas un produit neutre : elle incarne des choix politiques, reflète des priorités économiques, et structure des rapports de pouvoir. C'est pourquoi il a plaidé pour une IA construite depuis l'Afrique, par les Africains, et pour répondre aux besoins des sociétés africaines.

Dans son propos, il a mis l'accent sur trois piliers essentiels : la justice algorithmique, la souveraineté des données, et l'investissement dans le capital humain. Il a mis en garde contre les risques d'importation non critique de modèles IA développés dans des contextes géopolitiques et culturels très différents, pouvant conduire à des formes d'exclusion, de surveillance ou de dépendance technologique. Il a insisté sur la nécessité d'élaborer une stratégie nationale sur l'IA, avec une gouvernance participative, des mécanismes de redevabilité, un encadrement éthique, et une synergie entre secteur public, communauté scientifique, innovateurs locaux et société civile. Il a aussi appelé à une mobilisation forte en faveur de la formation des jeunes, du financement de la recherche locale, et du soutien à l'entrepreneuriat technologique responsable. Selon lui, la jeunesse togolaise constitue la plus grande richesse stratégique du pays dans l'économie du savoir, à condition qu'elle soit dotée d'un environnement d'apprentissage, d'expérimentation et de coopération ouverte.



Il a conclu son intervention en invitant à une gouvernance de l'intelligence artificielle fondée sur les valeurs africaines de solidarité, d'équité, de dialogue et de sens communautaire. Le Togo, a-t-il affirmé, peut devenir un pôle régional d'innovation sociale par l'IA, un laboratoire de politiques numériques équitables, et un acteur crédible dans la redéfinition des règles mondiales de la gouvernance technologique. Il a lancé un appel à la responsabilité partagée, insistant sur le fait que chaque citoyen, chaque décideur, chaque organisation a un rôle à jouer pour que le numérique soit un instrument d'émancipation, et non de domination.



III. SYNTHÈSE DES PANELS

Les discussions de la journée se sont articulées autour de trois panels thématiques, chacun abordant un pilier fondamental de la transformation numérique par l'intelligence artificielle dans le contexte togolais. Les interventions des panélistes ont permis d'explorer en profondeur les enjeux liés à la gouvernance, à la sécurité, à l'innovation, à la régulation et à l'inclusion.

PANEL 1 – TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : DYNAMIQUES MULTISECTORIELLES

Modéré par **Mme Fidèle Assimba ZEKERI, Directrice des Systèmes d'Information chez Africa Global Logistics Togo**, le premier panel du Forum national sur la gouvernance de l'Internet a permis d'ouvrir une réflexion stratégique sur les dynamiques de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle (IA) au Togo. Réunissant M. Yawo Noagbodji (Café Informatique), M. Edem Adjamagbo (SEMOA), Mme Akoua Awoudja (GIZ Togo) et Dr Sena APEKE (Université de Lomé), ce panel a croisé les regards du secteur privé, de la coopération internationale, de la recherche universitaire et de l'innovation entrepreneuriale.

L'objectif principal de cette session était de dresser un état des lieux de l'IA dans le contexte togolais, tout en identifiant les conditions d'une gouvernance ouverte, éthique et adaptée aux besoins nationaux. Les échanges ont mis en évidence un certain nombre de constats partagés : si les perspectives offertes par l'intelligence artificielle sont porteuses d'espoir, elles restent conditionnées par la qualité des infrastructures numériques, la disponibilité des données locales, et la capacité des différents secteurs à collaborer au-delà des silos traditionnels.

Le panel a souligné que l'écosystème numérique togolais est en plein essor, mais encore marqué par de fortes disparités, tant au niveau des capacités technologiques que des usages. La construction d'un socle numérique solide, incluant des systèmes d'information fiables et interopérables, est apparue comme une priorité. L'IA, pour être bénéfique, doit reposer sur des fondations robustes, éviter les approches technocentriques, et s'aligner avec les besoins concrets des populations, en particulier dans des secteurs critiques tels que la santé, l'éducation, l'agriculture ou la finance inclusive.

La question de l'inclusion a été au cœur des discussions. Le panel a insisté sur la nécessité d'impliquer les petites et moyennes entreprises locales dans l'élaboration des stratégies numériques nationales, et de favoriser un dialogue permanent entre l'administration publique, les entreprises technologiques, les universités et la société civile. La coopération internationale, à travers des initiatives de soutien technique ou des projets de co-développement, a été présentée

comme un levier utile, à condition que les programmes s'adaptent aux réalités locales et respectent la souveraineté numérique.

Par ailleurs, les intervenants ont évoqué les limites actuelles de l'intégration de l'IA dans les solutions technologiques développées localement. Le manque de ressources humaines spécialisées, l'accès limité aux données de qualité, ainsi que l'absence de dispositifs d'expérimentation adaptés, freinent encore l'essor d'une IA véritablement ancrée dans le contexte africain. Il a été jugé essentiel de mettre en place des formations avancées en science des données et en intelligence artificielle, tout en encourageant l'émergence de standards éthiques adaptés aux réalités régionales.

La question de la régulation et de la gouvernance a également été longuement abordée. Le besoin d'un cadre national clair pour encadrer l'usage de l'IA, notamment dans les domaines sensibles comme la santé, a été évoqué. Des recommandations ont été formulées en faveur de mécanismes flexibles d'expérimentation réglementaire (regulatory sandboxes), permettant de tester des solutions innovantes tout en protégeant les droits des usagers.

Le domaine de la santé a particulièrement retenu l'attention. Le Togo, comme d'autres pays de la sous-région, commence à explorer l'usage de l'intelligence artificielle pour améliorer la qualité des soins, détecter des signaux épidémiologiques précoces, ou encore renforcer la prévention en milieu rural. Cependant, la confiance du public et la sécurité des données restent des enjeux centraux. Le panel a plaidé pour la mise en place d'une gouvernance des données de santé



fondée sur l'inclusivité, l'anonymisation, la souveraineté et la transparence.

En conclusion de cette session, Mme Fidèle Assimba ZEKERI a rappelé que la transformation numérique ne pouvait se faire de manière isolée ou descendante. Elle a appelé à une gouvernance intelligente de l'IA, construite autour de la concertation, de l'expérimentation continue et de l'alignement des stratégies nationales avec les priorités sociales. La stratégie togolaise en matière d'intelligence artificielle doit être pensée comme un processus vivant, évolutif, fondé sur l'écoute et le partage des responsabilités entre l'État, les acteurs économiques, les chercheurs et les citoyens.

PANEL 2 – CYBERSÉCURITÉ ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : PROTECTION DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES

Modéré par **Mme Belynda Latre Lawson Betum, représentante de Cyber Defense Africa**, le second panel du Forum a porté sur une question cruciale de la transformation numérique du Togo : la cybersécurité à l'ère de l'intelligence artificielle. Dans un contexte d'interconnexion croissante des infrastructures numériques, les vulnérabilités se multiplient, affectant directement les services publics, les données sensibles, la confiance des utilisateurs et la souveraineté numérique du pays. L'intelligence artificielle, tout en étant encore peu déployée à grande échelle, apparaît comme un levier prometteur pour relever ces défis.

Autour de la table figuraient quatre experts reconnus : le Commandant Gwota Gwaliba (Agence Nationale de la Cybersécurité), M. Brillant T. K. Kaiser (ATOS Togo), M. Justin Hankem (enseignant-chercheur) et M. Demadama Madjoulba (expert en sécurité informatique). Ensemble, ils ont abordé les principaux chantiers nécessaires à la sécurisation du cyberspace togolais, en mettant en lumière la complémentarité indispensable entre innovation technologique, compétences humaines, gouvernance publique et collaboration intersectorielle.

Les discussions ont souligné l'ampleur des menaces numériques actuelles, qu'il s'agisse d'attaques ciblées sur les systèmes critiques, de vols de données à grande échelle, ou de tentatives de manipulation algorithmique. Dans ce contexte, les dispositifs de protection doivent évoluer en permanence, en s'appuyant sur des mécanismes de détection automatisés, des protocoles de réponse coordonnés, et des infrastructures résilientes. L'IA est appelée à jouer un rôle croissant dans la veille, l'anticipation des risques et l'analyse comportementale, notamment grâce à l'apprentissage automatique et à l'analyse prédictive.

Toutefois, les intervenants ont rappelé que la cybersécurité ne saurait reposer uniquement sur des solutions technologiques. La montée en compétence des ressources humaines constitue une condition déterminante. Le besoin de formations spécialisées, de contenus pédagogiques adaptés aux enjeux actuels, et d'une meilleure articulation entre universités et entreprises a été mis en évidence. Le développement d'une culture de cybersécurité dès le plus jeune âge, à travers des programmes incitatifs, des ateliers pratiques et des initiatives locales, a également été souligné comme un levier stratégique.

Par ailleurs, la nécessité de structurer un cadre de collaboration clair entre les acteurs publics, le secteur privé et la recherche a fait consensus. Les outils de cybersécurité doivent être interopérables, conçus de manière concertée, et ancrés dans une logique de souveraineté. Des approches telles que les laboratoires d'entraînement, les plateformes de simulation, les partenariats internationaux et les programmes de partage de bonnes pratiques ont été proposés comme pistes concrètes pour renforcer la résilience du pays face aux menaces.

La place de l'intelligence artificielle dans cet écosystème a été abordée avec lucidité. Bien qu'elle offre des perspectives puissantes pour la sécurisation des systèmes, elle nécessite des précautions : validation rigoureuse des modèles, transparence des algorithmes, encadrement éthique, et évaluation continue de leurs impacts sur les libertés individuelles. L'équilibre entre efficacité technologique et respect des droits fondamentaux a été présenté comme une exigence incontournable dans tout projet de cybersécurité intégrant l'IA.

Les échanges avec le public ont permis de compléter les perspectives abordées, en évoquant notamment les enjeux de gouvernance, le rôle des politiques publiques, les attentes en matière de transparence, ainsi que les risques de surveillance excessive. L'importance d'une approche inclusive et démocratique de la sécurité numérique a été plusieurs fois rappelée, insistant sur la coresponsabilité des institutions, des citoyens et des entreprises.

Ce panel a ainsi mis en évidence l'urgence de définir un cadre national pour l'intégration responsable de l'intelligence artificielle dans les stratégies de cybersécurité. Une telle démarche suppose la convergence entre innovation technologique, régulation adaptée, montée en compétence des acteurs et coopération régionale. La sécurisation des infrastructures numériques ne peut reposer uniquement sur les machines: elle requiert une vision humaine, anticipatrice et souveraine de la cybersécurité à l'ère de l'intelligence artificielle.



PANEL 3 – VERS UNE RÉGULATION ÉTHIQUE ET INCLUSIVE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le troisième panel du Forum national sur la gouvernance de l'Internet au Togo, modéré par **Dr Namoin Yao-Baglo de l'Université de Lomé**, a ouvert une réflexion approfondie sur les principes, les cadres et les mécanismes nécessaires à une gouvernance éthique, inclusive et responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans le pays. Dans un contexte où l'IA s'intègre progressivement aux services publics, à la sécurité, aux plateformes numériques et aux chaînes de valeur économiques, les échanges ont permis d'interroger les fondements normatifs et institutionnels de son encadrement.

Les débats ont réuni des experts issus d'horizons divers : Pr Akodah Ayewouadan (Université de Lomé), Lt-Colonel Bédiani BELEI (IPDCP), Commandant Silété Roselin Devo (ANID), M. Mawudem Koledzi (Togo Data Lab) et M. Dieudonné Kossi (Centre d'Étude pour la Justice et la Société - CEJUS). Ensemble, ils ont posé les jalons d'une régulation de l'IA qui s'inscrit dans le respect des droits fondamentaux, la justice sociale, la souveraineté numérique, et la confiance citoyenne.

Le panel a mis en évidence l'impératif de définir des principes directeurs clairs pour encadrer le développement de l'IA. Des notions comme la transparence des processus automatisés, l'explicabilité des algorithmes, la fiabilité des systèmes, la non-discrimination, la responsabilité des acteurs et la gouvernance multipartite ont émergé comme des axes structurants d'une future politique nationale. L'enjeu est d'adopter une régulation dynamique, co-construite, capable d'évoluer avec les usages, sans figer l'innovation dans un carcan technocratique.

La question sécuritaire, notamment dans l'usage de technologies d'IA pour la surveillance, a également suscité une attention particulière. Les intervenants ont souligné la nécessité de concilier efficacité opérationnelle et respect des libertés individuelles, en appelant à un encadrement rigoureux de l'utilisation des outils biométriques, des dispositifs de vidéosurveillance intelligente et des bases de données interconnectées. La protection des citoyens contre les abus technologiques est apparue comme une condition essentielle de la légitimité de toute stratégie de sécurité numérique.

Sur le volet administratif, l'usage de l'IA dans les systèmes d'identité numérique et les services publics a été abordé à travers le prisme de la transparence, de la fiabilité et de la souveraineté des données. Les institutions sont appelées à garantir la lisibilité des décisions automatisées, à instaurer des mécanismes de recours en cas d'erreur, et à renforcer la gouvernance des bases de données personnelles par des normes nationales solides.

D'un point de vue technique, les défis de l'éthique algorithmique ont été largement discutés. Les biais dans les systèmes d'IA, l'opacité des critères de décision, et les risques de discriminations involontaires constituent des préoccupations majeures. Il a été proposé d'instaurer des audits indépendants, d'encourager la publication des logiques algorithmiques, et d'assurer un accès ouvert aux données publiques tout en protégeant leur anonymat. Une IA responsable passe par des garde-fous méthodologiques, une culture de la redevabilité, et une gouvernance ouverte à la participation citoyenne.

Sur le plan juridique, l'absence d'un cadre spécifique dédié à l'intelligence artificielle a été identifiée comme un vide à combler. Les discussions ont suggéré l'élaboration d'une charte nationale de l'IA, adossée à une loi cadre, qui intégrerait les principes de justice algorithmique, de respect des droits humains, et de régulation proportionnée des usages. Les organisations de la société civile pourraient y jouer un rôle de vigie, en participant activement au suivi des pratiques, notamment dans des domaines sensibles comme la santé, la fiscalité, l'éducation ou la justice.

En conclusion, les panélistes ont convergé vers une vision partagée : l'IA ne doit pas être pensée comme une simple opportunité technologique, mais comme un enjeu de société qui appelle à une construction normative endogène. Le Togo est invité à anticiper les mutations à venir en s'appuyant sur ses propres valeurs, son héritage juridique, et sa vision du progrès. La régulation de l'IA doit se faire dans un esprit d'inclusion, d'équité et de dialogue constant entre institutions, chercheurs, développeurs, juristes, citoyens et communautés.

Parmi les recommandations formulées figurent : l'adoption d'un cadre juridique dédié, la création d'un comité national d'éthique de l'IA, la mise en place d'audits indépendants, le renforcement de l'accès aux données ouvertes, et l'organisation d'un débat national multisectoriel sur les usages de l'IA. Cette démarche est apparue comme une condition indispensable pour faire de l'intelligence artificielle un levier de développement humain, respectueux des droits et enraciné dans les priorités du Togo.



IV. ATELIER PRATIQUE – VÉRIFICATION DES FAITS À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En marge des panels de discussion, le Forum IGF Togo 2025 a proposé un atelier pratique sur la vérification des faits, animé par le journaliste et formateur spécialisé en fact-checking, M. Noel Kokou Tadegnon. Cette session avait pour objectif de doter les participants de compétences concrètes face à la prolifération des fausses informations, des contenus manipulés et des deepfakes, de plus en plus amplifiés par les outils d'intelligence artificielle.

L'atelier s'est ouvert par une introduction générale sur l'évolution de la désinformation à l'ère numérique. L'animateur a mis en évidence les mutations récentes de l'écosystème informationnel, marqué par une accélération des flux, une fragmentation des sources, et une montée en puissance des contenus générés automatiquement (textes, images, vidéos). Il a rappelé que l'IA, si elle peut être un outil puissant pour la vérification et la recherche documentaire, est aussi utilisée pour produire de fausses narrations difficilement détectables sans expertise.

À travers des exercices pratiques, les participants ont été formés à l'utilisation d'une série d'outils simples et accessibles pour vérifier l'origine d'une image (recherche inversée), analyser les métadonnées d'un fichier, identifier les incohérences dans des vidéos, repérer des profils automatisés sur les réseaux sociaux ou croiser des sources d'information. Des cas concrets ont été analysés, y compris des vidéos trafiquées circulant en Afrique de l'Ouest dans des contextes politiques ou sanitaires.

Une attention particulière a été portée sur l'éthique de la vérification : l'importance de croiser les sources, de ne pas tirer de conclusions hâtives, de contextualiser les faits, et de toujours chercher à corriger publiquement les erreurs. L'atelier a également évoqué les potentialités offertes par l'intelligence artificielle pour soutenir le travail des journalistes et activistes, notamment à travers l'analyse sémantique, la détection de réseaux de désinformation ou la vérification automatisée de déclarations publiques – tout en soulignant que ces outils ne doivent jamais remplacer le jugement humain.

En conclusion, M. Tadegnon a encouragé la constitution de réseaux de collaboration entre acteurs du numérique, développeurs IA et journalistes, afin de bâtir une culture collective de vigilance face à la manipulation de l'information.

L'atelier a été salué pour son approche interactive, son ancrage dans la réalité togolaise, et sa pertinence dans un contexte où l'intelligence artificielle peut devenir à la fois une menace et un allié pour l'intégrité de l'information publique.

VI. ANALYSE DE LA PARTICIPATION

Le Forum IGF Togo 2025 a mobilisé un total de **302 participants**, répartis entre **240 personnes présentes physiquement** à l'Université de Lomé et **62 participantes et participants en ligne**, à travers les plateformes numériques mises en place.

La majorité des personnes présentes relevaient de **la tranche d'âge des 18 à 35 ans**, qui regroupe plus de **8 participants sur 10**. Ce chiffre témoigne de l'intérêt marqué de la jeunesse togolaise pour les enjeux du numérique et de la gouvernance de l'intelligence artificielle. Les tranches d'âge supérieures étaient présentes en moindre proportion, ce qui confirme la nécessité de renforcer la sensibilisation intergénérationnelle sur ces sujets.

Sur le plan du genre, la participation est restée déséquilibrée, avec 180 hommes contre 59 femmes, et 1 personne non déclarée. Malgré les efforts engagés pour une meilleure représentativité, ces chiffres montrent que des actions ciblées restent nécessaires pour favoriser une plus grande implication des femmes et des filles dans les espaces de décision numérique.

La composition sectorielle des participants reflète une bonne diversité des parties prenantes. Les universités et centres de recherche ont été les plus représentés avec **104 personnes**, suivis de la **société civile** (51), **du secteur privé** (50), des représentants du **gouvernement** (28), des **médias** (10), et de la **communauté technique** (9). Ce pluralisme a permis d'enrichir la qualité des débats et de favoriser une approche intersectorielle des sujets abordés.



Géographiquement, la ville de Lomé concentre, comme à l'accoutumée, la majorité des participantes et participants avec **193 personnes** enregistrées, en tenant compte des différentes orthographe. Toutefois, plusieurs villes comme **Kara, Sokodé, Dapaong, Atakpamé** ou encore **Tsévié** étaient également représentées, montrant un intérêt national à consolider. Cela confirme l'importance d'une meilleure décentralisation future des éditions, pour renforcer l'ancrage territorial du processus.

Enfin, le recours à un format **hybride** a permis d'élargir la portée du Forum, notamment auprès de la diaspora, des jeunes professionnels et des acteurs basés à l'intérieur du pays. Cette dynamique doit être poursuivie et renforcée dans les années à venir, en garantissant l'accessibilité, la qualité de la diffusion et l'interaction à distance.



COMMUNIQUÉ FINAL

11^e Forum National sur la Gouvernance de l'Internet au Togo (IGF TOGO 2025)

Université de Lomé | 7 mai 2025

Thème : « Transformation numérique et Intelligence Artificielle :
avancées et perspectives au Togo »

Nous, représentantes et représentants des institutions publiques, du secteur privé, de la société civile, des milieux universitaires et académiques, des médias, des jeunes, de la communauté technique et des partenaires techniques et financiers,

Réunis à Lomé, le 7 mai 2025, dans le cadre de la 11^e édition du Forum National sur la Gouvernance de l'Internet (IGF Togo), organisée par Internet Society Togo, en partenariat avec les institutions nationales compétentes et les partenaires internationaux,

Ayant débattu autour des thématiques suivantes :

Panel 1 : Transformation numérique et Intelligence Artificielle –
Quelles dynamiques multisectorielles pour le Togo ?

Panel 2 : Cybersécurité et Intelligence Artificielle –
Quelles stratégies pour protéger les infrastructures critiques ?

Panel 3 : Régulation de l'intelligence artificielle –
Vers un cadre éthique et inclusif pour le Togo

Reconnaissons que la gouvernance du numérique et de l'IA nécessite une approche collaborative, anticipative et contextualisée, mobilisant l'ensemble des parties prenantes.

Constats généraux

- 1** Le Togo poursuit une dynamique notable de digitalisation des services, de développement de l'innovation locale et de structuration de son écosystème numérique.
- 2** Cette évolution reste toutefois confrontée à des défis critiques : manque de coordination intersectorielle, fragmentation réglementaire, faiblesse du capital humain technique, vulnérabilité cybernétique, dépendance technologique et absence de cadre juridique spécifique à l'IA.
- 3** Une IA déployée sans principes éthiques ni régulation appropriée pourrait générer des inégalités, renforcer les biais ou affecter les libertés fondamentales. Inversement, une IA contextualisée, inclusive et bien gouvernée peut constituer un levier de transformation économique, sociale et démocratique.

Recommandations

1. À l'endroit du Gouvernement togolais

- Élaborer une stratégie nationale sur l'intelligence artificielle fondée sur les droits humains, l'innovation locale, la participation multipartite et la durabilité.
- Mettre en place un cadre de concertation et de gouvernance de l'IA réunissant les secteurs public, privé, universitaire, la société civile, les jeunes et les partenaires.
- Adopter un cadre législatif clair et spécifique sur l'intelligence artificielle, assurant la transparence, la non-discrimination, la supervision humaine et la redevabilité.
- Allouer des budgets publics à la recherche et à l'innovation numérique, notamment dans les domaines des mathématiques appliquées, de la cybersécurité et des données.
- Renforcer l'Agence nationale de cybersécurité (ANCy) dans ses capacités à intégrer des solutions d'IA dans la prévention, la détection et la réponse aux menaces.
- Promouvoir la souveraineté numérique en soutenant la production de données locales ouvertes et la création d'infrastructures d'hébergement nationales.

2. À l'endroit du secteur privé

Développer des solutions technologiques et des outils IA conçus de manière responsable, sécurisée, inclusive et conforme aux principes éthiques.

Nouer des partenariats structurés avec les universités pour valoriser les travaux de recherche et appuyer la montée en compétence locale.

Mettre en place des politiques internes de cybersécurité et de gouvernance des données intégrant la protection de la vie privée et la conformité algorithmique.

Participer aux efforts de standardisation et de régulation numérique à travers les mécanismes multipartites.

Contribuer au développement d'une industrie locale de fabrication d'équipements technologiques.

3. À l'endroit de la communauté technique

Travailler à l'adoption de standards ouverts, transparents et auditable pour les systèmes d'IA, de cybersécurité et d'identité numérique.

Documenter et partager les solutions techniques pour favoriser la résilience et l'interopérabilité des infrastructures nationales.

Appuyer la formation continue des développeurs, ingénieurs réseau et techniciens en sécurité informatique.

Collaborer activement à la définition d'un référentiel technique national sur la sécurité et les infrastructures critiques.



4. À l'endroit de la société civile et des médias

Renforcer les compétences en matière de veille, de documentation et d'éducation numérique sur les impacts sociaux, politiques et éthiques des technologies d'IA.

Créer ou consolider des initiatives citoyennes de fact-checking, de lutte contre les infox et de détection de deepfakes amplifiés par l'IA.

Suivre de manière indépendante l'usage des systèmes d'intelligence artificielle dans les services publics, notamment dans les domaines sensibles comme la santé, la sécurité et la justice.

Participer aux consultations publiques et aux instances nationales sur les politiques de gouvernance numérique.

5. À l'endroit des universités et centres de recherche

Développer des formations interdisciplinaires sur l'intelligence artificielle, les données, la gouvernance numérique, le droit des technologies et l'éthique.

Créer des observatoires universitaires sur les usages et les impacts de l'intelligence artificielle au Togo.

Soutenir les jeunes chercheur-e-s et les centres d'innovation dans la production de solutions locales basées sur des modèles de données contextualisés.

Faciliter l'intégration de modules sur la gouvernance de l'Internet dans les curricula existants et les programmes techniques.



6. À l'endroit des partenaires techniques et financiers

- Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre d'un cadre normatif national pour l'intelligence artificielle conforme aux instruments africains et internationaux.
- Financer des programmes de renforcement des capacités, notamment pour les jeunes, les femmes, les journalistes, les enseignants, les acteurs publics et les PME.
- Accompagner les efforts de souveraineté numérique à travers des investissements dans les infrastructures critiques, les données ouvertes, les plateformes de services publics numériques.
- Favoriser la coopération régionale en matière de gouvernance de l'IA, de cybersécurité, de développement de standards et de mutualisation des expertises.

Nous, participantes et participants du Forum National sur la Gouvernance de l'Internet au Togo 2025, Réaffirmons notre engagement à œuvrer pour une gouvernance numérique centrée sur les droits humains, la transparence, l'innovation responsable, la souveraineté technologique et la justice sociale.

Appelons à la création d'un mécanisme multipartite de suivi des recommandations issues du Forum, permettant d'assurer leur mise en œuvre effective, leur évaluation et leur actualisation.

Encourageons l'organisation d'un Dialogue national sur l'intelligence artificielle au Togo, et la participation active du pays aux débats internationaux, notamment à travers le Forum sur la Gouvernance de l'Internet mondial, le WSIS+20 et les initiatives africaines en cours. Souhaitons que les conclusions du présent Forum inspirent des réformes ambitieuses, participatives et durables, et contribuent à faire du Togo un modèle de gouvernance numérique inclusive, éthique et tournée vers l'avenir.

Fait à Lomé, le 7 mai 2025

Les parties prenantes du Forum National sur la Gouvernance de l'Internet au Togo

Rapport Financier

Partenaire / Sponsor	Contribution (FCFA)
Internet Society	3.000.000
YAS	500.000
IGF Supporting Association (IGFSA)	1.000.000
Total Mobilisation	4.500.000

Poste	Coût total (FCFA)
Salle de conférence	250.000
Pause-café	450.000
Pause déjeuner	900.000
Couverture médiatique du Forum	150.000
Live streaming	100.000
Maître de cérémonie	50.000
Captation photo & vidéo	100.000
T-shirts	600.000
Sous-total Logistique	2.600.000

Poste	Coût total (FCFA)
Kakemono (85x200 cm)	45 000
Badges (panélistes, staff, participants)	225.000
Banderole pour l'événement	20.000
Impression de notes conceptuelles, magazines de prospection & lettres	130.000
Communication & déplacements	20.000
Réunion de débriefing + dîner des volontaires	100.000
Rapport et secrétariat	50.000
Déplacement des panélistes	100.000
Impression & distribution des invitations	25.000
Sous-total Communication	715.000

Récapitulatif général Dépenses

Poste	Montant (FCFA)
Total Logistique + Communication	3.315.000
Provision pour imprévus	85.000
Montant total global	3.400.000











